



COMMUNE DE SARDENT
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2026/07

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAK, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Étaient présents : MMES ANGELINI Patricia, CADILLON-LAPORTE Fanny, CANTHE Sandrine, BELINGER Emmanuelle, TERRACOL Sandra, THELIOL Angélique, VINCENT Christine, MS, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David part à 18h55, CANDORET Jérôme, CHAVASTELON Pierre, COURAUD Cédric, DUGUET Pierre, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

Était absent et excusé :

M David CHASSAGNE donne pouvoir à M Jérôme AUGUSTYNIAK

Secrétaire de séance : Angélique THELIOL

Objet : Détermination des taux pour les indemnités de fonction

Arrondissement : GUERET

Canton : AHUN

Commune de SARDENT

Population au 01/01/2026 : 778

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2123-20-1

Le montant de l'enveloppe globale autorisé concernant la strate de la population comprise entre 500 et 999 habitants est

Pour le Maire :

- Taux maximal 44,3% de l'indice brut 1027

Pour les Adjointes :

- Taux maximal 11,77% de l'indice brut 1027

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les indemnités de fonction comme suit :

Indemnités allouées :

1 Maire :

M AUGUSTYNIAK Jérôme : taux maximal 44,3% de l'indice brut 1027

1^{er} Adjoint au Maire :

M DUGUET Pierre : taux maximal 11,77% de l'indice brut 1027

2^{ème} Adjointe au Maire :

Mme CADILLON LAPORTE Fanny : taux maximal 11,77% de l'indice brut 1027

3^{ème} Adjoint au Maire :

M CANDORET Jérôme : taux maximal 11,77% de l'indice brut 1027

4^{ème} Adjointe au Maire :

Mme ANGELINI Patricia : taux maximal 11,77% de l'indice brut 1027

Fait et délibéré en Mairie,
Pour copie conforme,
En Mairie, le 20/03/2026
Publié, le 27/03/2026
Transmis, le 23/03/2026
Certifié exécutoire
Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

La secrétaire de séance, Angélique THELIOL

